

Rapport d'activités mars 2012- mars 2013 Congrès annuel de l'USP 22, 23 et 24 mars 2013 à Grenoble

Par Martine Bourlier, secrétaire nationale

Après l'année dernière très chargée du fait du combat contre le projet de loi puis les actions de résistance après la promulgation de la loi du 5 juillet 2011, cette année a vu la poursuite de ces actions, mais aussi le changement de gouvernement introduisant une nouvelle séquence.

Sur le plan du fonctionnement syndical

Cette année, 18 conseillers nationaux et à plusieurs reprises des adhérents qui sont venus enrichir de leurs réflexions les 8 conseils nationaux (15 avril, 13 mai, 24 juin, 16 septembre, 21 octobre, 25 novembre, 16 décembre et 20 janvier). L'USP a diffusé plusieurs communiqués de presse dont certains communs avec d'autres organisations (7 dont 4 communs). Plusieurs textes d'Olivier Labouret, de Jean-Pierre Martin et P. Paresys ont été mis sur le site, site qui mériterait certainement d'être plus alimenté.

Le bureau élu en avril 2012 comprend :

- président : Olivier Labouret
- 5 vice-présidents : Alain Abrieu, Alain Chabert, Claire Gekiere, Marie Napoli et Pierre Paresys
- Trésorière : Annie Guezennec et Trésorier adjoint : Philippe Gasser
- Secrétaire : Martine Bourlier et Secrétaire adjoint : Olivier Boitard

Avec des remerciements aux secrétaires Marie-Odile Herter et Lola Martel pour leur efficacité et leur disponibilité, mais aussi Olivier Boitard et Claire Gekiere pour leur aide.

Nos appartenances et nos liens

Toujours nombreux, certains étant en sommeil (CNU anti délation, CLEJ).

Le CEDEP qui a organisé son séminaire annuel du 26 au 28 mai 2012 à Aix les Bains autour du dernier acte du thème « prendre soin de l'humain : individu, pratiques et droits collectifs dans le champ de la santé mentale ». Ce séminaire était de grande qualité d'après l'avis de tous les présents. Le 22e séminaire annuel les 18,19 et 20 mai aura lieu à Paris et aura pour thème : « Cliniques en situation, clinique de mouvements ».

Pratiques de la Folie qui a organisé un après-midi d'échanges avec Robert Castel autour du nouveau modèle de santé mentale en octobre 2012. Occasion pour moi de rendre un hommage à Robert Castel qui vient de nous quitter.

Nos liens avec le SMG sont toujours importants. L'USP et le SMG ont adressé une lettre ouverte au directeur de la CNAM en avril 2012 au sujet de la prime à la performance. L'USP a participé aux journées du SMG et de *Pratiques* en mai 2012 et aux frais de justice du Dr Poupardin. L'USP a diffusé la pétition contre les dépassements d'honoraires initiée par des médecins de Bordeaux (manifeste des médecins solidaires).

Nous sommes toujours membre du CASP (comité d'action syndical en psychiatrie) qui se réunit régulièrement et où nous avons deux représentants. Cette année a vu le départ du SUP suite à des positions divergentes concernant la constitution du collège syndical et cela malgré l'intervention d'Olivier Boitard pour l'éviter.

Nous sommes toujours membres de la CPH (confédération des praticiens hospitaliers) qui a organisée une journée du praticien le 19 octobre 2012. Des membres de l'USP ont accepté d'être des référents régionaux et experts sur certains points à la demande de la CPH et ont participé aux 3 groupes de travail mis en place par le ministère dans le cadre du pacte de confiance pour l'hôpital.

Sur le plan syndical, la réunion un temps évoquée entre les syndicats de psychiatres publics, n'a pas eu lieu.

L'USP a adhéré à la FFP dans le cadre du conseil syndical, mais n'a pas pu participer aux différents groupes de travail concernant le référentiel métier faute de disponibilités des membres de l'USP.

Toujours membre d'ATTAC, des 3 C (collectif contre les franchises, convergence des services publics, coordination des comités de défense des maternités et Hôpitaux de proximité) et du collectif « notre santé en danger » qui a organisé des rassemblements dans plusieurs villes le 14 avril 2012. Ce collectif a participé au rassemblement européen des 12 et 13 mai 2012 à Nanterre qui a vu la création d'une coordination européenne pour travailler à des actions communes contre la politique de privatisation de la santé et préparer les différents forums sociaux : européen à Florence et mondial à Tunis en mars 2013. Le 6 octobre 2012 une manifestation du collectif NSED a permis de réunir entre autre plusieurs syndicats dont le SMG, l'USP, SUD, la CGT et des comités de la coordination nationale de défense des hôpitaux de proximité et des maternités. Le collectif NSED prépare les 6 h pour la santé et la protection sociale le 25 mai 2013.

L'USP a été présente à la fête de *l'Huma* en septembre 2012, au congrès de SUD et au congrès du syndicat de la magistrature avec à chaque fois l'intervention de membres du CN. L'USP a coproduit avec Attac Gard, la FSU et RESF 30 un DVD de la conférence débat avec Stéphane Hessel « résister aujourd'hui ».

Des membres de l'USP individuellement ou en tant que représentants du syndicat participent toujours à différents collectifs : l'appel des appels, le collectif des 39 contre la nuit sécuritaire qui organise des assises de la psychiatrie et du médico-social les 31 mai et 1^{er} juin 2013 et le collectif « Mais c'est un homme » rassemblant de nombreuses organisations et partis politiques où Claude Louzoun et Jean-Pierre Martin sont très présents. Concernant ce dernier, des difficultés se sont faites jour du fait de divergences entre les participants les plus actifs sur les objectifs du collectif, ce qui explique peut-être en partie les difficultés pour mettre en place les observatoires sur l'application de la loi de juillet 2011 dont très peu existent actuellement. Ces divergences ont amené l'USP à ne pas participer au rendez-vous du collectif au ministère, l'USP étant seule à demander clairement l'abrogation de la loi du 5 juillet 2011.

L'USP est membre du collectif « pas de 0 de conduite » très en pointe dans la défense de collègues (Pr. Delion et Pr Cohen) attaqués par des associations de parents d'enfants autistes par rapport à la pratique du packing. Plusieurs membres du CN ont participé à la réunion du collectif en Février 2013 concernant la création d'une instance nationale pour l'enfance.

Les questions statutaires :

Suite à un appel d'offre de l'HAS pour devenir expert visiteur dans le cadre de la certification et au courrier de l'USP envoyé au président du conseil de l'ordre à ce sujet, l'HAS est revenue sur cet appel d'offre reconnaissant que certains termes prêtaient à confusion (« capacité à prendre de la distance par rapport à son corps d'appartenance et à ses valeurs professionnelles »).

Des questions individuelles ont été abordées concernant des psychiatres d'exercice public et des libéraux.

Cette année a été marquée par plusieurs évènements :

- Concernant le fichage en psychiatrie : la requête auprès du conseil d'Etat au sujet du RIMP suit son cours. La question du dossier patient informatisé a suscité des échanges et des débats en CN. A noter que l'association DELIS SM RA a mis sur Internet depuis le 1^{er} janvier 2013 un site (delis-maincourante.fr) permettant à chacun de faire partager les dysfonctionnements constatés liés à l'usage des systèmes informatiques dans le domaine de la santé plus particulièrement en psychiatrie.
- La poursuite de la lutte contre la loi du 5 juillet 2011 avec la création des observatoires permettant de recenser les problèmes d'application de la loi et grâce aux QPC du CRPA en avril 2012 la nécessité pour le gouvernement de revenir sur certains articles de la loi. L'USP a fait un communiqué à cette occasion et a participé à un article dans le quotidien du médecin en demandant le réexamen complet de la loi.
- C'est aussi la condamnation du Dr Canarelli qui pose des problèmes importants si elle devait être confirmée. L'USP a participé au communiqué commun des syndicats de psychiatres publics en soutien à notre collègue et a proposé de participer à sa défense.
- L'USP soutient les actions du collectif « solidarité France-Grèce pour la santé » à l'origine d'un appel et d'une pétition. Avec les politiques d'austérité qui se précisent dans plusieurs pays d'Europe et qui n'épargnent pas la France, ce collectif est peut être le premier qui voit le jour, mais sans doute pas le dernier.
- Le plus notable a été le changement de gouvernement et sa disponibilité pour rencontrer les différentes organisations dans le champ de la santé sans que cela préjuge de ce qu'il en résultera. C'est dans ce cadre que l'USP a été reçue le 27 septembre 2012 au ministère comme l'ont été les autres syndicats et un certain nombre de collectifs. L'USP a participé aux groupes de travail sur le pacte de confiance dans le cadre de la CPH en sachant que les propositions de l'USP vont bien au-delà des positions de la CPH. Olivier Labouret est l'auteur du texte sur la psychiatrie qui a été validé par la CPH. Par ailleurs, l'USP a été auditionnée le 22 février 2013 avec les autres syndicats de psychiatres dans le cadre de la mission parlementaire sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie après l'audition de Philippe Gasser, entre autre, au titre du collectif MCUH la veille. Pour préparer ces différentes rencontres, des textes qui devaient résumer les positions de l'USP ont été discutées, certains ont été l'occasion de débats non clos actuellement.
- Lors de CN et entre les conseillers nationaux des questionnements de plus en plus insistants se sont fait entendre sur nos différences par rapport aux autres syndicats de psychiatres et de ce fait sur notre participation au CASP et à la CPH. Ce congrès peut être l'occasion de poursuivre ces débats et de tenter de répondre à ces interrogations.